

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 10 juillet 2015

Délibération n° 77-2015

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la modification de la délibération n°96-2011 du conseil d'administration du 9 décembre 2011 relative au comité électoral consultatif.

Membres en exercice : 26 membres

<u>Votes</u> : 14	Pour :	14
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS


Document(s) en annexe au présent extrait : projet de délibération

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 17 juillet 2015.

Document mis en ligne le : 17 juillet 2015.